

Communiqué de presse

CAF-CJB : dix ans au service de la région

La Neuveville/Bienne, le 30 août 2016

Le Conseil du Jura bernois (CJB) et le Conseil des affaires francophones du district bilingue de Bienne (CAF) ont siégé en séance plénière commune à Cernier, le 25 août, à l'occasion de leurs dix ans. Le CAF et le CJB se sont constitués tous deux en 2006, sur la base de la Loi sur le statut particulier de 2004. Cette séance anniversaire s'est déroulée dans le cadre des Jardins musicaux, une institution culturelle régionale subventionnée notamment par le CJB et l'Office de la culture du canton de Berne, avec le soutien du CAF.

Ce choix de lieu illustre la politique des deux conseils de soutiens croisés à la vie culturelle régionale, un des bilans positifs dressés après dix ans de travail en faveur de la région : du Réseau ARS à la Schubertiade de Bienne, nombreux sont les dossiers culturels qui ont bénéficié du soutien conjoint du CAF et du CJB ces dernières années. Ce travail est désormais renforcé par la nomination en 2016 d'un délégué du CJB à la culture, en la personne de M. Jérôme Benoît, également interlocuteur du CAF à l'Office de la culture du canton.

Soutien commun au Théâtre Palace

Le CJB et le CAF ont présenté le résultat de leurs débats lors d'une conférence de presse organisée dans un autre lieu culturel symbolique : le Théâtre Palace à Bienne. Celui-ci doit être rénové en 2017-2018 et sa gestion sera confiée aux Spectacles français de Bienne. Le CAF et le CJB ont décidé d'apporter leur soutien commun à ce projet, en vue d'une importante subvention cantonale à la rénovation. Les deux conseils souligneront à l'attention du Grand Conseil l'importance suprarégionale du Théâtre Palace, qui s'inscrit dans le cadre du Réseau ARS.

Les deux organes ont fait le point sur d'autres projets qui avancent en commun, comme la publication dès 2017 de statistiques régionales en remplacement de l'offre de la FISTAT, institution interjurassienne qui cessera ses activités à fin 2016. Le CAF et le CJB collaborent aussi dans le domaine des places d'apprentissage en français, au sein d'un groupe de travail permanent instauré en 2014.

Places d'accueil d'urgence : assez attendu !

S'ils se réjouissent du chemin accompli, le CJB et le CAF rappellent qu'il reste beaucoup de travail sur différents dossiers. Ils ont ainsi décidé de rencontrer la Direction de la santé publique du canton de Berne, notamment pour obtenir une décision définitive sur la création de 5 à 7 places d'accueil d'urgence pour mineurs francophones, sur la base d'un projet déposé en 2011 par le Centre éducatif et pédagogique de Courtelary (CEPC) et soutenu par les deux conseils depuis 2014. Le canton s'est dit prêt à ouvrir deux places et il examine actuellement la possibilité d'en ouvrir davantage. Le CAF et le CJB ont la conviction que c'est en travaillant ensemble et en tirant à la même corde qu'ils parviendront au mieux à défendre les intérêts de la région.

Informations

- Lucas Bonadei, secrétaire général du CJB : 031 633 75 73
- David Gaffino, secrétaire général du CAF : 031 633 75 55